



651, boul. St-Laurent Est,
Louiseville (Québec) J5V 1J1

Tél. : 819.228.9461

Télec. : 819.228.2193

Courriel : mrcinfo@mrc-maskinonge.qc.ca

Site web : www.mrc-maskinonge.qc.ca

AVIS PUBLIC

Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, article 53.11

RÈGLEMENT 269-19 ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Janyse L. Pichette, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité régionale de comté de Maskinongé, que :

Le Règlement #269-19 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Maskinongé, afin d'accorder une dérogation en zone inondable pour le rehaussement du chemin Langue-de-Terre à Maskinongé.

Est entré en vigueur le vingt et unième jour du mois de juin deux mil dix-neuf (2019-06-21) .

DONNÉ à Louiseville, ce onzième jour de juillet deux mille dix-neuf (2019-07-11).

Janyse L. Pichette,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière



Une richesse infinie de trésors naturels